

Dédiée aux entreprises de moins de 3 ans, quelles que soient leur taille et leur activité, cette catégorie vise à soutenir ceux qui osent entreprendre et devenir indépendants.

Ce Prix souhaite mettre en valeur, indépendamment du secteur d'activité, des jeunes entreprises se distinguant par leur capacité à innover (au sens large), à se démarquer par rapport au marché et à se projeter dans un modèle d'affaire viable et pérenne.

Les entreprises installées sur l'une des communes suivantes peuvent déposer leur dossier de candidature : Bourg-en-Lavaux, Blonay, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier sur Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Puidoux, St-Légier, Vevey et Veytaux.

Ce dossier de candidature, complété et accompagné d'un business plan de 10 pages maximum et d'un bilan intermédiaire datant de moins de 6 mois, est à renvoyer, daté et signé, par courrier à Promove rue de la Gare 2 – CP 1460 – 1820 Montreux ou par email à lesmerites@promove.ch.

La date limite de remise des dossiers est **le 30 juin 2018**.

Processus de sélection et d'évaluation :

La sélection des nominés sera réalisée par un Jury composé de représentants des milieux économiques, touristiques, politiques et scientifiques de la région. Il sera notamment attentif aux critères suivants :

- La viabilité de l'entreprise et de son offre
- La nature innovante de ses produits et/ou services et/ou modèle d'affaire
- La pertinence du modèle d'affaire et sa faisabilité globale
- Les enjeux clés identifiés par le chef d'entreprise et les réponses qu'il y apporte
- L'utilisation projetée du capital de dotation du Prix

Au terme d'une première présélection, les candidats finalistes pourront être auditionnés ou visités, sur demande du Jury, afin de mieux évaluer les dossiers. Le Jury désignera ensuite les 3 nominés dont le lauréat.

Une vidéo de présentation sera réalisée pour chacun des nominés et diffusée lors de la cérémonie de remise des Mérites de l'Économie, **le 29 novembre 2018**. Le lauréat sera annoncé à la suite de la présentation.

Les candidats seront informés à chaque étape de la sélection.

Dotation du prix :

Le lauréat se verra remettre un chèque dont le montant sera annoncé durant le 1^{er} trimestre 2018. Il bénéficiera par ailleurs d'une large couverture médiatique au travers des partenaires médias du concours (24 heures et PME Magazine) ainsi qu'au travers des outils de communication de Promove et ses partenaires.

Suite à l'événement, les trois nominés se verront remettre leur vidéo de présentation, libre de droits, pour usage dans leur propre communication.

Règlement :

Pour tout élément non précisé dans le présent dossier, le règlement des Mérites de l'Économie Riviera-Lavaux, disponible sur le site www.lesmerites.ch, fait foi.

Identité de l'entreprise

Les champs suivis d'une * sont obligatoires.

Nom de l'entreprise *	
Forme juridique *	
Adresse (siège ou implantation) *	
Personne de contact *	
Coordonnées de cette personne (Email et Tél.) *	
Année de création *	
Site internet	
Secteur d'activité *	
Inscription au registre du commerce	
Avez-vous déjà participé ou obtenu un prix, si oui, lequel ?	
A quoi alloueriez-vous le capital de dotation ?	

Les éléments que nous attendons dans le business plan :

- Présentation de l'offre
- Présentation du ou des porteurs de projet – et de leur rôles respectifs
- Etude de marché
- Analyse SWOT
- Stratégie marketing et plan de communication
- Prévisions financières dont un plan de financement et de trésorerie à 12 mois.

Date *	
Signature *	